



# INFO SV N°01

03/01/2014

## CRÉATION D'UNE ZRT “PAF”



Depuis le 26 Décembre, une Zone Règlementée Temporaire (ZRT) a été créée autour de la base de Salon (en noir sur la carte), pour les entraînements de la Patrouille de France. Elle est activable sur trois créneaux (matin, midi, après midi) en semaine ou par NOTAM.

Lorsque cette zone est active, le cheminement par Lambesc pour rejoindre Aix-les-Milles n'est plus autorisé. Un cheminement alternatif (en vert pointillé) par Cadenet (CD) et le Château de Cabanne (CB) est alors recommandé. L'activité sur le terrain d'Eyguières n'est pas impacté, et les départs vers le Nord et l'Est se font classiquement en contactant Salon.

L'activité de la zone est connue de Salon (135.150), Provence (127,725), Marseille Info (120.550) et Aix (118.750).

Toutes les infos sont disponibles dans le [SUP AIP 223/13](#)